

COMITE DIRECTEUR du 28 juin 2014 - CHANGE (53)

Présents : M.A. AURIGNY - F. BARDY - B. BELLET - C. BONNEAU - C. CIAUDO - J.P. ELAIN
F. LEGENTILHOMME - D. LELIEVRE - R. OIRY - L. PIRON - J. PRAUD - N. MERLET - D. MOUILLE
S. PIERRARD - B. QUERE - B. SIONNEAU - E. NIVELLE - F. DAVIS - X. FORTINEAU - M. MARTIN

Présidents de Comités membres de droit J.R. CHEVALIER - C. TROISPOILS - E. MARZIN - S. ROBERT

Excusés : C. DAVID - V. GUILLET - S. LELOUP - J. LIMOUSIN - L.J. LONGEPE - P. GAUDEMER - B. QUERE
H. SOULARD

1 ► Modifications des Statuts et Règlement Intérieur

- Courrier du Ministère de l'intérieur informant la Fédération de l'abrogation des dispositions du code du sport imposant le respect d'une proportion entre les hommes et les femmes au sein des instances dirigeantes des fédérations sportives.

En conséquence, les statuts des fédérations et de leurs organes déconcentrés sont à modifier en ce sens.

Serge PIERRARD présente les modifications qui seront à adopter lors de la prochaine assemblée générale de la Ligue.

2 ► Point technique (Power point en annexe)

- a) Le « Grand Prix du Ping » : bilan positif, bons retours. Très bonne organisation du club de La Romagne. La formule sera légèrement remaniée. Un appel d'offre sera diffusé à la rentrée pour l'attribution de l'organisation 2015 et 2016 (Fabrice, Bruno S, Cyril).
- b) Colloque technique des 16/17 juin à Gorrion (53). RV annuel, mais déception de Fabrice sur le nombre de présents (27/40 éducateurs). Interventions de Christian MARTIN (entraîneur national et ex défenseur international) sur l'expertise du haut niveau et sur la défense. Intervention d'une sophrologue avec des exercices pratiques, méthode peu utilisée et qu'il serait intéressant d'intégrer et développer dans nos structures.
- c) Bilan conventions clubs : Fabrice dresse le bilan des conventions performance et détection et présente la liste des clubs récompensés. Le mode de conventions sera renouvelé mais avec une modification des critères.
- d) Interclubs : la compétition est abandonnée au niveau national mais conservée au niveau régional, déconnectée avec les départements. Mise en place d'une nouvelle formule avec obligation d'une équipe mixte.

3 ► Finances

- Bruno SIONNEAU présente le bilan et le compte de résultat ainsi que les prévisionnels des années civiles 2014 et 2015. Ces documents avaient été adressés préalablement aux membres du Comité directeur pour approbation.

René OIRY explique le résultat positif important qui provient, pour cet exercice de 18 mois, d'une part d'une provision exceptionnelle qui avait été prévue pour les emplois et d'autre part par le fait de produits importants engrangés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2013 (subventions, licences)

- Il rappelle que pour la deuxième année consécutive, il n'y a pas d'augmentation des tarifs.

Le Comité directeur adopte les comptes de la Ligue et le budget prévisionnel à l'unanimité.

4 ► Mise à jour lieux des organisations et désignation des délégués

(Voir tableau en annexe)

- Faire un appel d'offre pour l'organisation du Grand Prix du Ping des Pays de la Loire, pour 2015 et 2016, qui sera considérée comme « compétition de prestige ».

- Voir la possibilité de centraliser les lieux d'organisations en conservant le turn-over dans les départements.

5 ▶ Point développement (Mickaël Martin)

- Réunion du GPD le 11 juin 2014 en présence de Nicolas BARBEAU de la FFTT.

Présentation d'outils et fiches pédagogiques en direction des publics loisirs et d'une plate forme d'échanges/recueil des données.

La liste des clubs ciblés pour les premiers accompagnements en Pays de la Loire est définie.

* Un visuel GPD rassemblant les 6 logos est en cours de réalisation (Cyril CIAUDO). Recensement des actions de développement sur les deux dernières années.

- Bruno BELLET s'est déplacé dans la Ligue du Centre pour témoigner de la mise en place de l'accompagnement des clubs cette année. Les ligues du Centre et du Languedoc sont candidates sur le dispositif la saison prochaine.

- Schéma de cohérence des équipements sportifs (échéance début 2015). Le questionnaire lancé auprès de tous les clubs en mars donne actuellement 43% de réponses. De nombreux clubs importants (plus de 80 licenciés) n'ont pas répondu ; des relances sont organisées.

- David LELIEVRE donne la liste mise à jour des 33 Clubs labellisés (en annexe).

- La FFTT a modifié son label en créant 11 labels pour 11 critères, la Ligue fera donc une remise à plat pour conserver la cohérence avec le label fédéral.

- Bruno BELLET a adressé le bilan des conventions Ligue/Comités à chacun des départements.

6 ▶ Point sur la sportive

- Voir PV de la commission sportive en annexe.

Beaucoup de retard dans les réponses d'engagements des équipes. Faut-il appliquer une amende ?

Vote pour une amende au-delà de 8 jours de retard : 12 POUR - 8 CONTRE.

L'application d'une amende est adoptée à la majorité (tarif en vigueur 35 €)

- 15 abandons de joueurs en cours de partie cette saison. Faut-il également appliquer une amende (20 € ?) s'il n'y a pas de certificat médical.

Vote : 6 POUR - 12 CONTRE - 1 abstention. **L'application d'une amende est rejetée à la majorité**

- Concernant la proposition sur les ententes féminines, Jean-René CHEVALIER va relancer et appuyer notre demande auprès de Françoise LAPICQUE, élue fédérale en charge des statuts et règlements.

7 ▶ Arbitrage

- Projet Aspirant JA : basé surtout sur la préparation et la gestion des feuilles de rencontre en R3 par équipes. Ce n'est pas un grade. Cible : les arbitres (16 ans minimum). Ils seront accompagnés d'un formateur ou d'un JA expérimenté.

Objectif : vocation JA1 (à partir de 18 ans) en formation continue.

Avantage pour la Ligue : un maximum de rencontres dirigées.

Création d'un fichier de suivi et validation par un formateur officiel. Formation gratuite pour 2014-2015 puis 40 €.

- **La liste des cadres en arbitrage et Juge arbitrage présentée est adoptée à l'unanimité et prends effet au 28 juin 2014.**

8 ▶ Assemblée générale : répartition des tâches - étude des vœux - adoption du Mérite régional

- Désignation aux émargements des clubs :

CD 44 Nicole MERLET/Denis MOUILLE

CD 49 Claude TROISPOILS/JEAN PIERRE ELAIN

CD 53 Loïc PIRON/Frédéric BARDY

CD 72 Emmanuel MARZIN/Bernard QUERE

CD 85 Sébastien ROBERT/Freddy LEGENTILHOMME

Lors des émargements, distribution à tous les clubs du Magazine bilan et aux clubs concernés des enveloppes contenant les récompenses.

Rappel des 4 stands d'informations qui seront établis à la fin de l'AG statutaire :

- * accompagnement des clubs et emploi
- * accueil des féminines
- * former des animateurs et entraîneurs bénévoles
- * Bien gérer son club avec SPID

Etude des vœux :

Le Mans ASGM (72) : Possibilité de débiter les rencontres régionales à 15H au lieu de 14H30.
Réponse : maintien à 14H30

Ponts de Cé (49) : Permettre aux joueurs mineurs de disputer les rencontres le samedi en après-midi ou début de soirée pour leur permettre de se reposer le dimanche.

Réponse : maintien du dimanche. Il est toujours possible d'avancer une rencontre et pour cela de demander aux équipes adverses en début de saison.

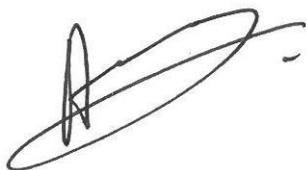
Nantes Mellinet (44) : Réponse : décision fédérale d'imposer aux ligues la formule en 14 parties.

9 ▶ Les propositions du Mérite régional sont adoptées à l'unanimité

10 ▶ Infos Présidence et Secrétariat général

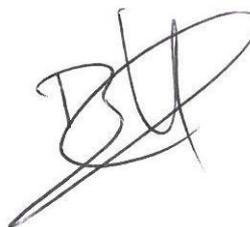
- Approbation du calendrier des réunions de Comité directeur et Bureau
- demande de Mickaël de créer 2 commissions avec des référents départementaux : "Sport santé" et "Equipements sportifs"
- Lettre de démission de Michel LEVEQUE de la commission Equipement. Bruno BELLET a averti la Fédération qu'il n'est plus le référent des Pays de la Loire. Il a demandé à René OIRY et Christian BONNEAU de faire le relais avec Mickaël.

La secrétaire générale,



Marie-Andrée AURIGNY

Le Président,



Bruno BELLET